

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 Février 2016

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Le Conseil Municipal décide de reconduire l'adhésion au service de Médecine Préventive du Centre de Gestion avec effet au 1er Mars 2016.
La redevance correspondante en fonction du nombre d'agents affiliés et du tarif par agent fixé par le conseil d'administration du Centre de Gestion et autorise à signer la convention d'adhésion à la Médecine Préventive du Centre de Gestion.
- Le Conseil après étude et délibération décide à l'unanimité d'octroyer une subvention de 150€ à l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers pour l'année 2016 sur présentation du bilan comptable.
- Le Conseil Municipal décide de lister les investissements pour l'année 2016 afin de préparer le budget primitif :
 - * Voirie Rue des Moncheux
 - * Éclairage public Rue des Moncheux
 - * Honoraires du Maître d'œuvre
 - * AD'AP concernant la Mairie
 - * Révision du PLU
 - * Fenêtres Mairie et logement communal
 - * Ouverture d'une porte d'accès à la réserve concernant la salle polyvalente
 - * Transformation du caveau communal en ossuaire
 - * Construction d'un nouveau caveau communal
 - * Reprise de concession cimetière
 - * Équipements des Sapeurs-Pompiers
 - * Remplacement photocopieur + fax de la Mairie
 - * Poteau incendie Rue des Moncheux
 - * Alarme au bâtiment communal
 - * Rachat du matériel volé au hangar communal.
- Le Conseil décide avec 11 voix pour et 1 abstention de choisir l'entreprise PEHU de Verzy pour un montant de 9 847.84€ TTC pour la réparation des désordres au Pôle Multiservices (escalier et les enduits).

Le Maire,

Richard FERNANDEZ